

# UNIFAF

## L'Organisme Paritaire Collecteur Agréé de la branche sanitaire, sociale, médico-sociale



# Qui sommes-nous ?



© F. Boyer - Atelier Chévara



© Atelier Chévara



© Thibaut Voisin



© F. Boyer - Atelier Chévara

# 40 ans d'expertise sur les secteurs et métiers de la Branche

## Nos atouts

- Une organisation paritaire
- Un observatoire prospectif des métiers et des qualifications
- Des priorités de Branche orientées vers les besoins en qualification
- Des actions de formation spécifiques et innovantes



## Un objectif

Répondre aux besoins spécifiques  
des établissements de la Branche professionnelle

## 40 ans d'expérience au service des adhérents

### Chiffres nationaux 2015 :

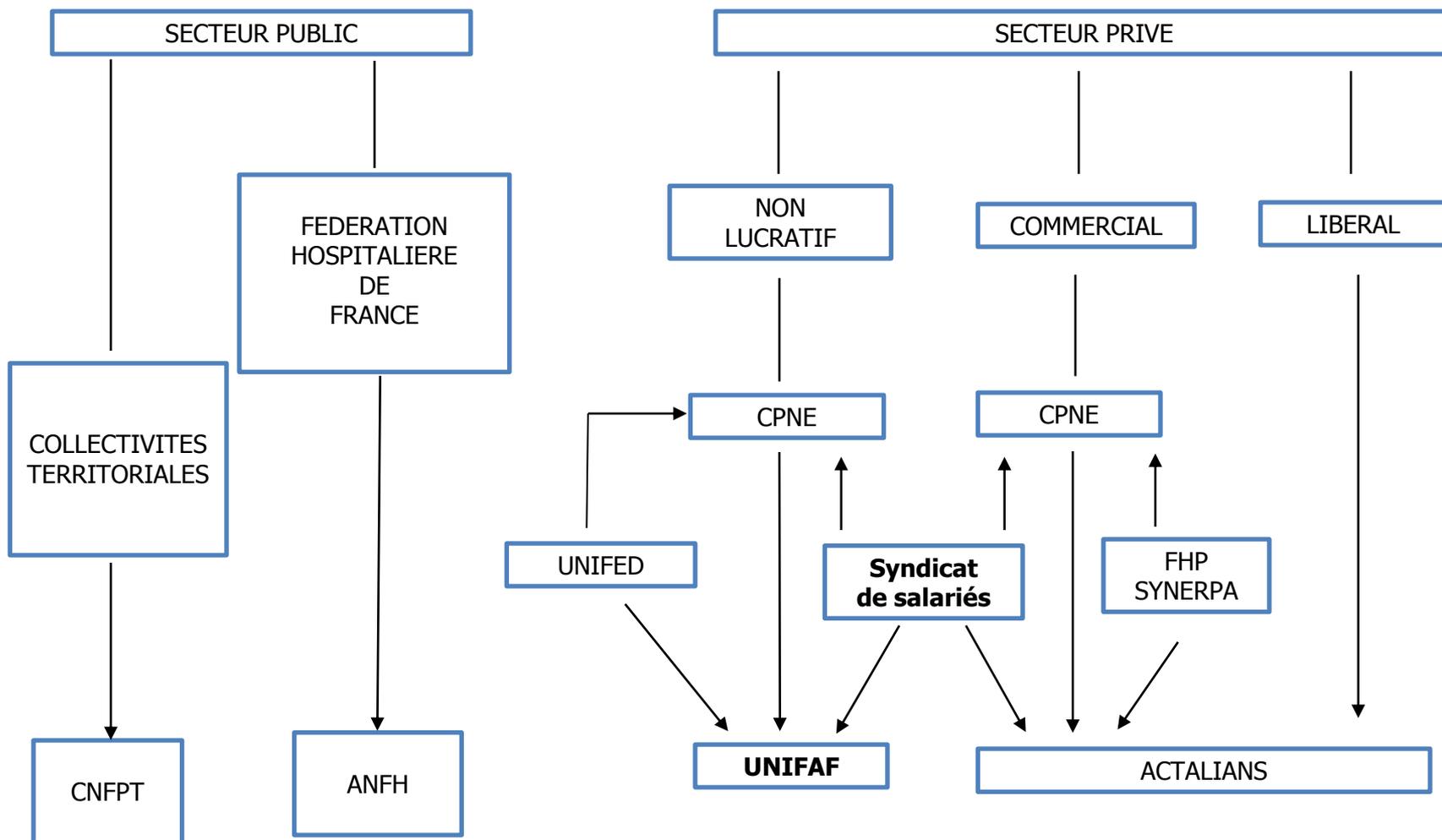
- 20 950 établissements adhérents
- 700 720 salariés couverts et  
115 000 travailleurs handicapés en ESAT
- 445 500 départs en formation financés
- 22 délégations régionales



### Unifaf en Guadeloupe :

- 102 établissements adhérents
- 2 600 salariés couverts et  
750 travailleurs handicapés en ESAT
- 1 431 départs en formation financés en 2015

# La branche associative sanitaire et sociale (BASS): **Situation**



## Un nouvel accord de Branche

### L'accord de branche a été...

- **signé** le 7 mai 2015
- **agréé** le 23 juillet 2015 : entrée en application pour toutes les structures adhérant à l'une des composantes de l'Unifed
- **étendu par arrêté** signé en date du 4 février 2016, paru au Journal Officiel du 17 février 2016

**Certaines dispositions nécessitent des décisions du Conseil d'Administration Paritaire d'Unifaf.**

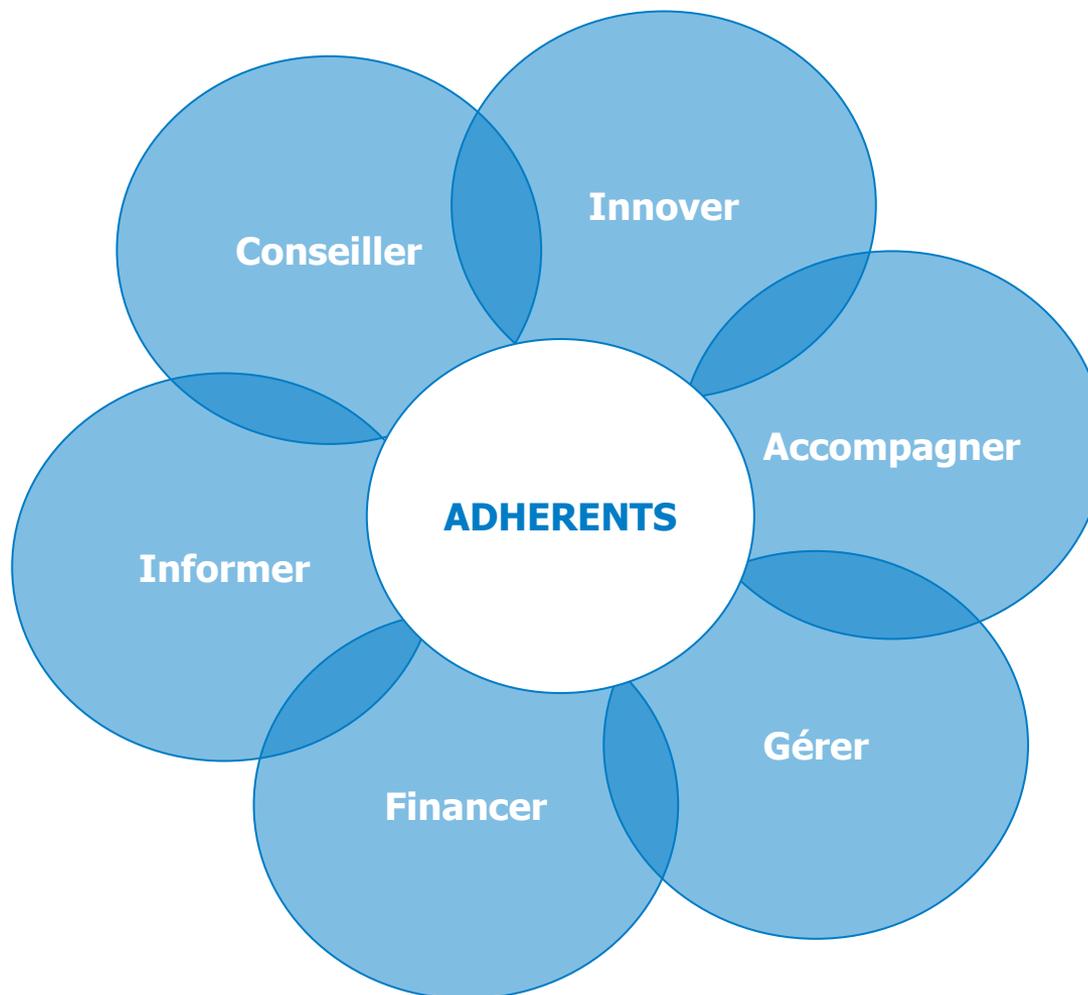
## Quels sont les enjeux de la formation ?

- Performance et développement de l'association
- Qualité de service rendu aux usagers
- Employabilité des salariés
- Anticipation des besoins futurs
- Management efficace des compétences collectives et individuelles
- ...



**La formation est un levier de changement et un outil d'accompagnement de la fonction RH**

## L'adhérent au cœur de nos missions



## Notre nouvelle organisation

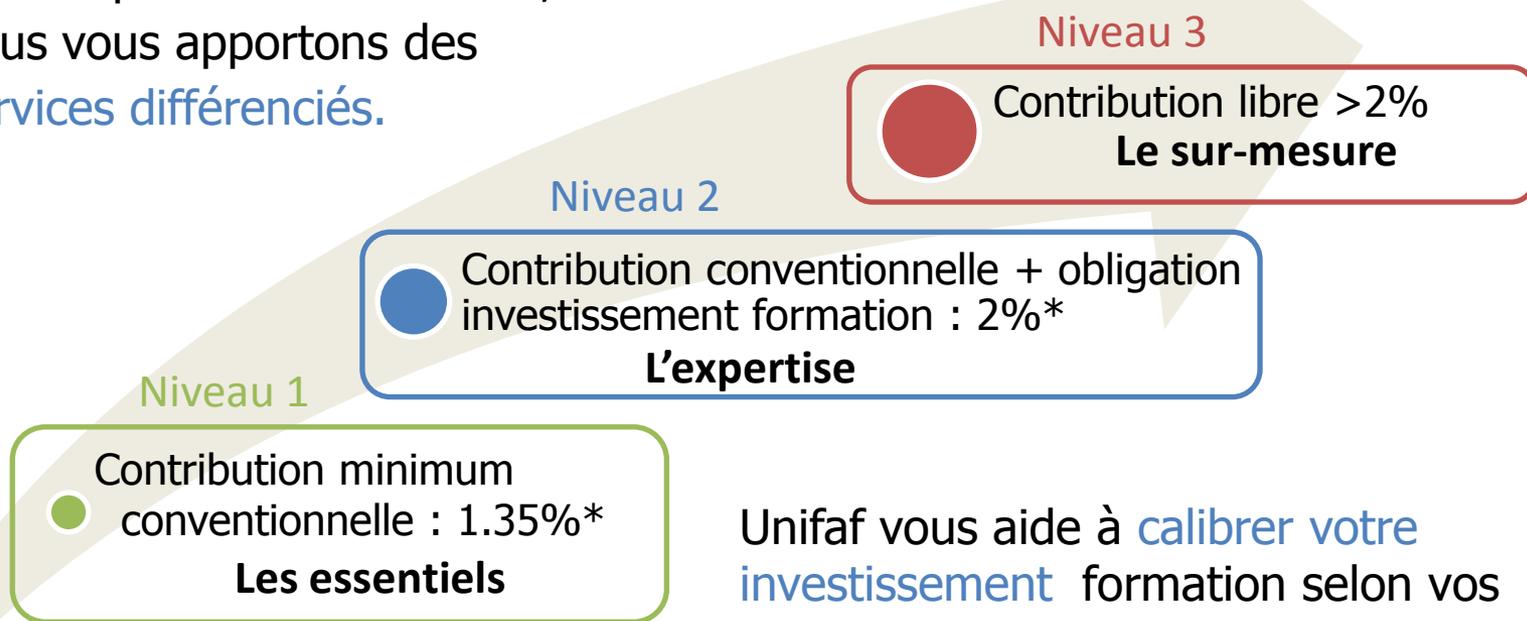
La loi est compliquée ? Notre métier consiste à gérer cette complexité tout en apportant à l'adhérent des services adaptés à ses besoins et des solutions de formation et de financement clés en main.

Aussi, Unifaf a spécialisé ses conseillers autour de 3 conseils :

- **Le conseil emploi-formation** : expertise en conseil RH, Emploi, Formation et offre de services
- **Le conseil gestion-financement** : expertise en optimisation financière
- **Le conseil en évolution professionnelle** : destiné aux salariés, expertise dans le cadre de l'activité OPACIF d'Unifaf

## Une offre de services selon le niveau de contribution choisi

En fonction de votre investissement formation et en réponse à vos besoins, nous vous apportons des **services différenciés**.



Unifaf vous aide à **calibrer votre investissement** formation selon vos besoins et vous propose **des services personnalisés** en fonction de vos projets.

\* Sauf pour les moins de 10 salariés : 1.15% pour l'accès au niveau 1 / 1.80% pour l'accès au niveau 2

## La nouvelle contribution

L'investissement global formation minimum est fixé à 2% de la masse salariale brute annuelle pour les adhérents de 11 salariés et plus et à 1,55% pour les moins de 11 salariés.

← INVESTISSEMENT GLOBAL DE FORMATION →

Contribution unique légale	Contribution conventionnelle		Contribution volontaire
Part mutualisée (FMB)		CIFA	
CPF, PP, PRO, CIF, FPSPP	Obligation conventionnelle	Obligation d'investissement formation	Versement libre
1% MSB (ou 0,8% en cas de gestion directe du CPF)	0,35%	0,65%	En % ou en capital (€)
Part servant à développer la qualification et les actions prioritaires de la Branche au profit des adhérents ayant confié la gestion de leur CPF à l'Opca.	Part destinée à développer la formation professionnelle continue quelque soit le seuil de l'effectif.	Part pouvant être gérée par chaque adhérent : - en gestion interne - en versement à l'Opca (ces fonds ne sont alors pas mutualisés) - en gestion interne + versement à l'Opca.	Une contribution volontaire peut également être versée à l'OPCA pour accroître son investissement formation.

## Unifaf, votre partenaire emploi-formation

---

- ⇒ **Des conseils sur mesure** pour vous aider à faire face à vos nouvelles obligations : mise en place de l'entretien professionnel, bilan à 6 ans, construction des parcours des salariés...
- ⇒ **De l'optimisation financière** par l'articulation optimale des dispositifs et la recherche de ressources complémentaires
- ⇒ **Des outils pour simplifier** la construction et la gestion de vos plans de formation et pour favoriser le dialogue social

## Les clés de réussite

- Faites de  **votre OPCA un partenaire**  qui est là pour vous accompagner dans la conception de votre stratégie emploi formation en vous appuyant sur son  **expertise**  du secteur et de ses emplois, sa capacité à  **mettre en lien**  des partenaires et acteurs associatifs sur le territoire.
- **Communiquez**  sur votre stratégie auprès de vos salariés et partenaires sociaux pour qu'elle soit identifiée et associez les à vos démarches.
- Formez /accompagnez les  **managers** .
- Versez à l'OPCA une contribution adaptée à vos besoins : plus les fonds passent par l'OPCA, plus vous bénéficiez de  **cofinancements** , plus vous jouez sur les  **complémentarités**  des financements.
- Bénéficiez des  **services à la carte**  : pour les associations et pour les salariés.

## Les plaquettes disponibles sur le site Unifaf

### Objectif :

### Vous présenter nos services à la carte et sur mesure

#### Il s'agit d'un guide :

- présentant et décrivant l'ensemble de nos outils et services pour vous accompagner dans :
  - l'élaboration et le pilotage de votre politique RH,
  - le pilotage opérationnel de la formation professionnelle
- permettant **découvrir les 3 niveaux de services** de notre offre et de repérer **les services exclusifs d'Unifaf** lorsque vous versez une contribution volontaire (au-delà de la part conventionnelle).



## Des questions ? Un conseil ?

Contactez nous :

 0590 84 15 69

 0690 55 12 82

 [delphine.etienne@unifaf.fr](mailto:delphine.etienne@unifaf.fr)

Consultez notre site internet

[www.unifaf.fr](http://www.unifaf.fr)

**UNIFAF Antilles-Guyane**

Immeuble AGIPSAH – n°40

Dugazon de Bourgogne

97139 ABYMES

# L'actualité dans nos pages régionales

The screenshot shows the website interface with a blue header containing the 'unifaf' logo and the full name of the organization. A search bar is located on the right. Below the header is a navigation menu with categories: 'Employeurs', 'Salariés', 'Représentants du personnel', 'Organismes de formation', and 'Presse'. A left sidebar lists 'WEBSERVICES' such as 'ADHÉRER À UNIFAF', 'UNIFAF EN BREF', 'NOS PRESTATIONS', 'ETUDES & RECHERCHES', 'LA BRANCHE & SES MÉTIERS', 'TÉLÉCHARGER', 'QUESTIONS - RÉPONSES', 'LIENS UTILES', and 'ENQUÊTE EMPLOI 2012'. The main content area features three columns: 'A la une' with articles on 'Parution de Formation Santé Social n°32' and 'Devenez acteur de votre formation avec le CPF'; 'Nos évènements' with a 'En direct avec votre région' section featuring a map of France; and 'Nos actions collectives' with a list of benefits for active members and a photo of two women working together.

